

La CGT éduc'action revendique une école émancipatrice pour tous les élèves. Avant de s'exprimer sur « pour ou contre » les mesures du gouvernement, il faut se poser la question de pourquoi cette réforme. L'étude PISA nous donne la réponse. Nous savons que l'école française ne joue pas ou plus son rôle d'ascenseur social et cela est confirmé par cette étude qui met en lumière l'incapacité de notre système scolaire à lutter contre la reproduction des inégalités sociales. Malheureusement le programme de Réforme de Gabriel Attal s'inscrit dans cette idéologie de discrimination ou de ségrégation sociale.

### CRÉATION DE GROUPES DE NIVEAU AU COLLÈGE

La création de groupes de niveau va créer, dès la classe de sixième, un classement des élèves et une hiérarchisation qu'il ne sera possible de transgresser qu'à la marge et au prix d'efforts incommensurables. Les groupes de niveau qui pourraient et devraient être des groupes de besoins ne peuvent avoir un effet positif que s'ils sont assortis de dédoublement sur les matières concernées (mathématiques et français). Le dédoublement d'une seule heure de ces deux matières nécessite la création de 6000 postes là où le gouvernement souhaite en supprimer 2500 l'an prochain. Le dé-

doublement de l'ensemble des heures nécessiterait la création de plus de 20000 postes alors que le gouvernement n'arrive plus à attirer de candidats au concours. Sans ces mesures, les groupes de niveau ne permettront qu'un tri social des élèves dès le plus jeune âge et un accroissement des inégalités dans notre pays.

### RÉFORME DU BREVET

Beaucoup ne trouvaient plus, ces dernières années, de sens au DNB pour diverses raisons : taux de réussite extravagant, manque de motivation des élèves, intérêt vis-à-vis des pour-

**Laurent Jacobelli (député RN)**

**Le projet de Gabriel Attal pour l'éducation nationale est un copié-collé du programme de Marine Le Pen**

suites d'études... Si les apparences sont parfois trompeuses, les annonces de notre ministre n'échappent pas à la règle. Nous attendons tous que la valeur soit redonnée aux heures que nous passons à corriger leurs copies. Mais dans ce cas, pour un élève qui serait en échec au brevet, il ne s'agit pas de le faire redoubler, il ne s'agit pas de lui apporter une quelconque remédiation, il s'agit simplement de l'envoyer dans une « classe prépa » ... Pour y faire quoi ? Avec quels objectifs ? Nul ne le sait. Ce que nous savons c'est qu'ils sortiront de nos établissements sans que nous n'ayons aucune certitude sur leur avenir. Plutôt que de leur apporter du soutien, nous les invisibilisons, nous les marginalisons. Si nous souhaitons les accompagner vers une intégration du lycée, cela nécessite des moyens, lesquels sont apportés par le ministère ? Aucun !



## LE RETOUR DU REDOUBLEMENT DÉCIDÉ PAR LES ENSEIGNANTS

Si tout le monde s'accorde sur le fait que laisser passer un élève dans la classe supérieure alors qu'il n'en a pas le niveau est vecteur de souffrance chez les élèves, qu'en est-il du redoublement ? De nombreuses études s'accordent sur le fait que dans le meilleur des cas, le redoublement n'apporte aucun bienfait et dans le pire des cas, il est vecteur de décrochage scolaire. Et cela sans parler du coût que visiblement le gouvernement n'est pas prêt à prendre en charge. Le redoublement ne pourrait avoir un effet

bénéfique que s'il est accompagné d'outils de remédiation pour ces élèves. Cela à un coût financier mais également nécessite des

## LA LABELLISATION DES MANUELS SCOLAIRES

moyens humains, moyens enseignants mais pas que... L'accompagnement doit être également social, psychologique, éducatif... Après le pas de vague et la maltraitance que nous avons pu subir sous l'ère Blanquer, c'est à nouveau notre liberté pédagogique qui est ici remise en question. Les manuels scolaires devront être labellisés par le ministère. « Je peux décider de

faire le cours que je veux » me direz-vous... Oui, mais encore une fois, les parents auront beau jeu de remettre en cause votre enseignement qui ne respecte pas la labellisation. Et devant nos hiérarchies qui nous méprisent, quel poids aura votre liberté pédagogique ? Dans l'intérêt de nos élèves et pour en faire des citoyens éveillés, il est de notre devoir d'exiger d'utiliser les supports qui nous semblent les plus pertinents et de mener notre enseignement comme bon nous semble. La cadrage doit se faire par des programmes rédigés et partagés par des enseignants, pour le reste notre liberté pédagogique doit être préservée.

À partir du  
**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE JEUDI 1 FÉVRIER**  
14H00 PLACE DE LA PREFECTURE — EVREUX

**POUR LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES ET POUR UNE ÉCOLE ÉMANCIPATRICE, NOUS EXIGEONS :**

- Moins d'élèves par classe (20 en collège ordinaire et 15 en REP et REP+)
- Davantage de professeurs recrutés par concours
- Une augmentation substantielle des rémunérations de tous les personnels
- Un statut pour les AESH et un meilleur accompagnement de l'inclusion
- Le recrutement de plus de personnel médico-social

avec la CGT UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ !